

Avance et recouvrement de pensions alimentaires (ARPA)

Contact



Adresses

Avance et recouvrement de pensions alimentaires (ARPA)
Service de l'action sociale
2800 Delémont



Mail

arpa@jura.ch



Téléphone

032 420 51 52



Site

<http://www.jura.ch/DIN/SAS/Soutiens-financiers/Pensions-alimentaires.html>



Fax



Horaires

Heures de bureau

Informations complémentaires

Type

Aide au recouvrement, avance et versement provisionnel de contributions d'entretien

Prix de la cotisation

Gratuit

Population concernée

Population en général (personnes séparées, divorcées, concubin-e-s, enfants majeurs)

Buts

Avances ou versements provisionnels versés à tout créancier dont le revenu et la fortune sont inférieurs aux montants fixés par Ordonnance.

Langues

Français, Allemand

Prestations

- Apporter une aide adéquate et gratuite au créancier en vue du recouvrement de sa créance. - Procéder à l'avance de sa contribution alimentaire fixée par jugement ou par convention ratifiée par l'autorité compétente, en fonction des limites actuellement en vigueur. - Aide au recouvrement des allocations familiales et des indemnités uniques.

Rayon géographique

Canton du Jura

Procédure d'admission

Formules à remplir, entretien personnalisé

GSR - Guide social romand - www.guidesocial.ch

Les données contenues dans cette fiche sont mises à jour régulièrement grâce à la contribution de l'organisme sus-mentionné.

Merci de nous signaler les éventuelles modifications : gsr@artias.ch